



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 6 mai 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-05-205 / DEMANDE D'ASSISTANCE A LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE -MISE A JOUR DU PLAN D'URGENCE

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Jacques Pépin et résolu :

- **QUE** le conseil autorise le directeur général monsieur Karl Péguy Saint-Fort à solliciter auprès de la direction régionale de la sécurité civile du Centre du Québec une assistance en vue de mettre à jour le Plan d'urgence de la municipalité de Saint-Valère.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 mai 2024**.

Signature

Karl Peguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier